

Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

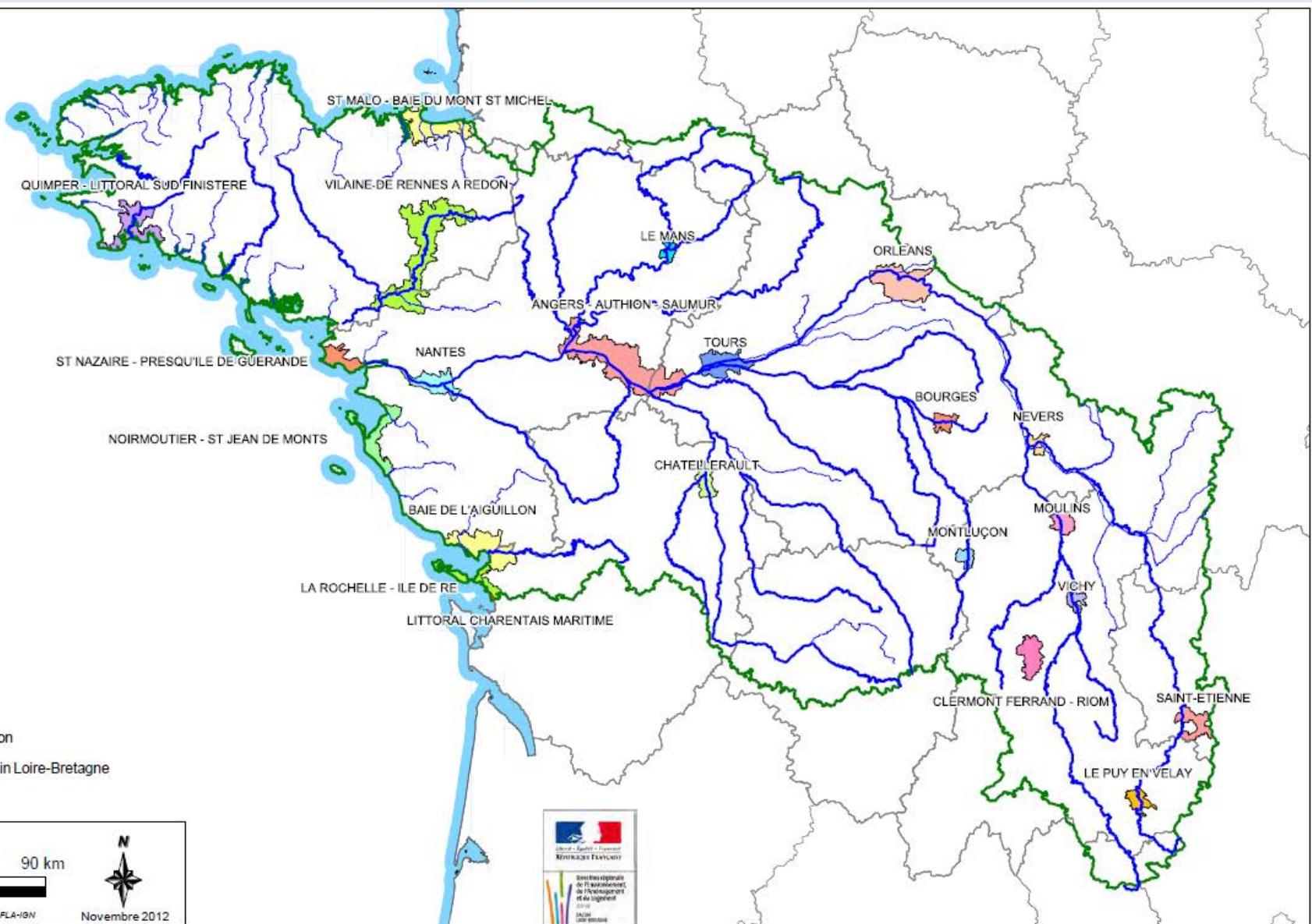
Réunion de lancement

21 septembre 2015

Qu'est-ce qu'une stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) ?

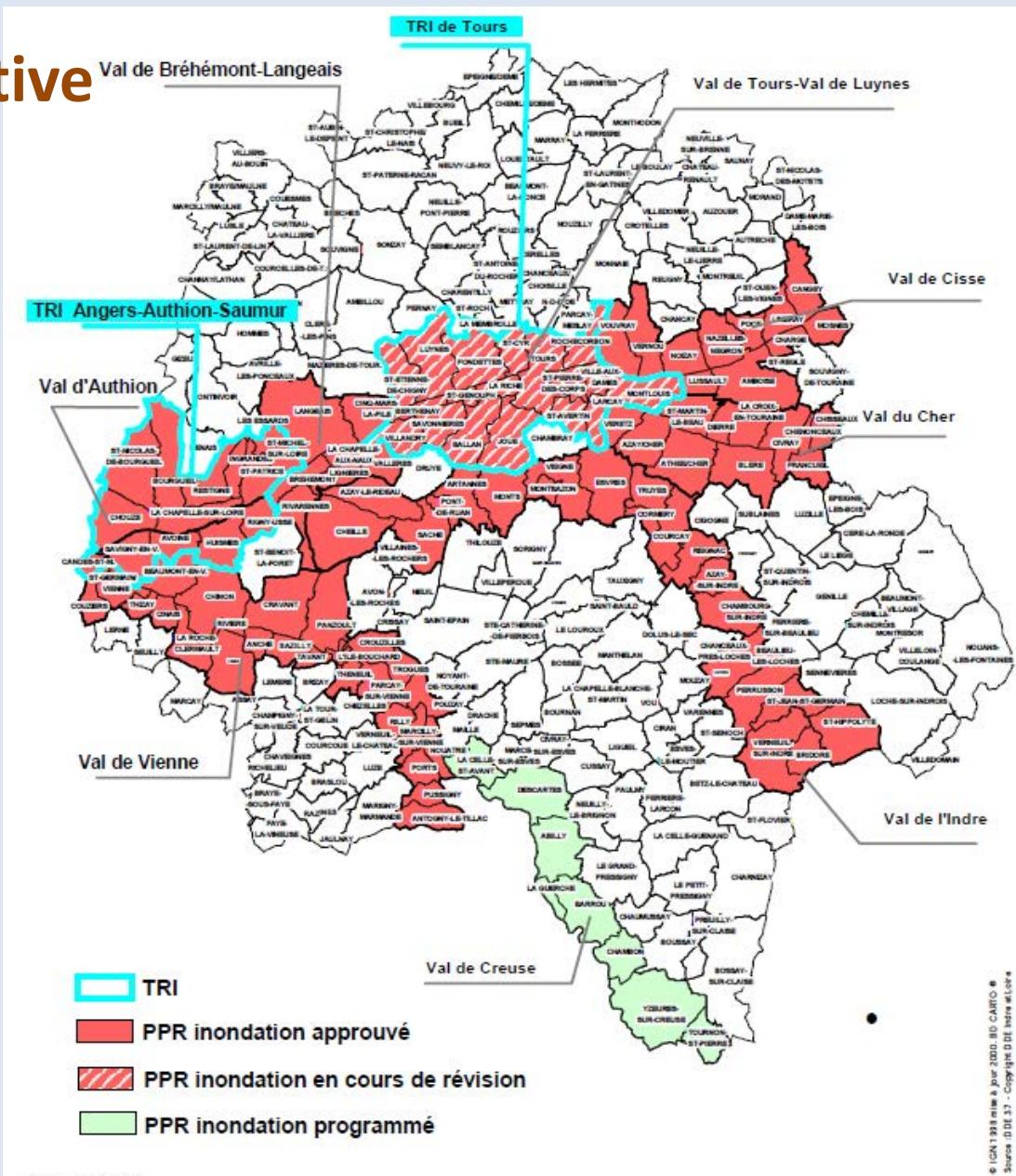
Déclinaison de la Directive Inondation

- Stratégie Nationale de
Gestion du Risque
Inondation
- Plan de Gestion du
Risque Inondation à
l'échelle du bassin Loire-
Bretagne



Déclinaison de la Directive Inondation

- Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation
- Plan de Gestion du Risque Inondation à l'échelle du bassin Loire-Bretagne
- Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation sur chaque Territoire à Risque Important



Vocation de la stratégie locale

- Construire un **projet de territoire intégrant le risque à la source** dans son aménagement et sa gestion, conjointement entre collectivités locales et État
- Opérer un **changement d'optique** par rapport à la mise en œuvre de dispositifs réglementaires segmentés
- Viser un triple objectif : augmenter la sécurité des populations, réduire le coût des inondations et maintenir la compétitivité des territoires
- Mobiliser divers leviers : prévention, protection, gestion de crise, culture du risque
- Mettre en **cohérence** les différentes actions déjà mises en œuvre et réflexions en cours

Contenu attendu de la stratégie locale

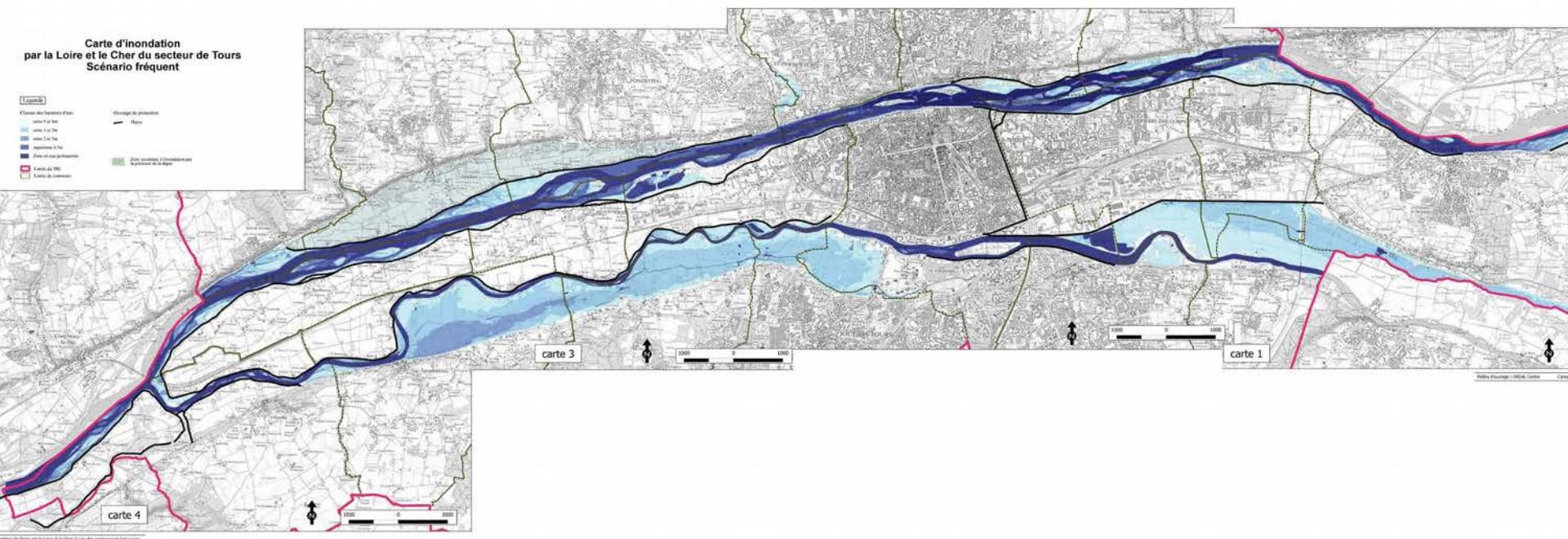
- un **diagnostic**, constitué de l'EPRI, de la cartographie des surfaces inondables et des enjeux, et éventuellement des analyses complémentaires
- des **objectifs** pertinents pour le val de Tours et compatibles avec ceux du PGRI (en cours d'élaboration)
- des **dispositions** déclinées de manière opérationnelle, pouvant être de précision variable
 - => finalisation, actualisation et mise en cohérence de dispositifs existants
 - => développement opérationnel des propositions de l'Atelier National "Territoires en mutation exposés aux risques"
 - => définition de dispositions complémentaires

D'où partons-nous ?

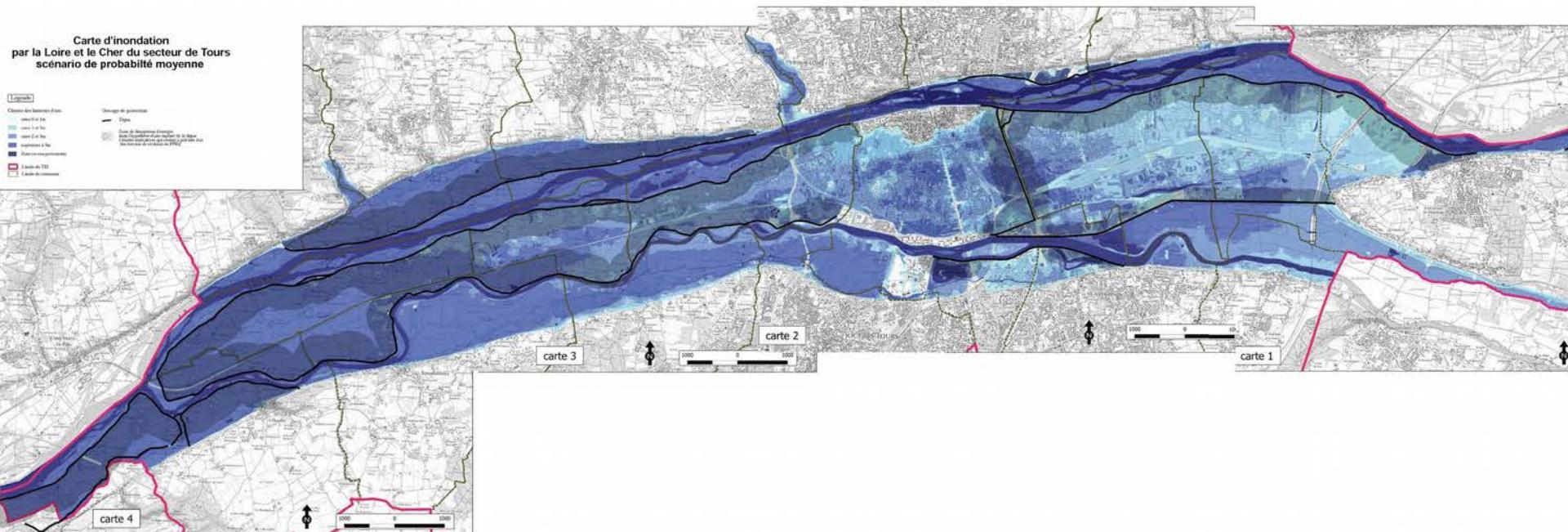
Une connaissance actualisée de l'aléa

- Zones submergées pour trois types de crue (fréquente, moyenne, exceptionnelle)
- Hauteur de submersion pour la crue moyenne

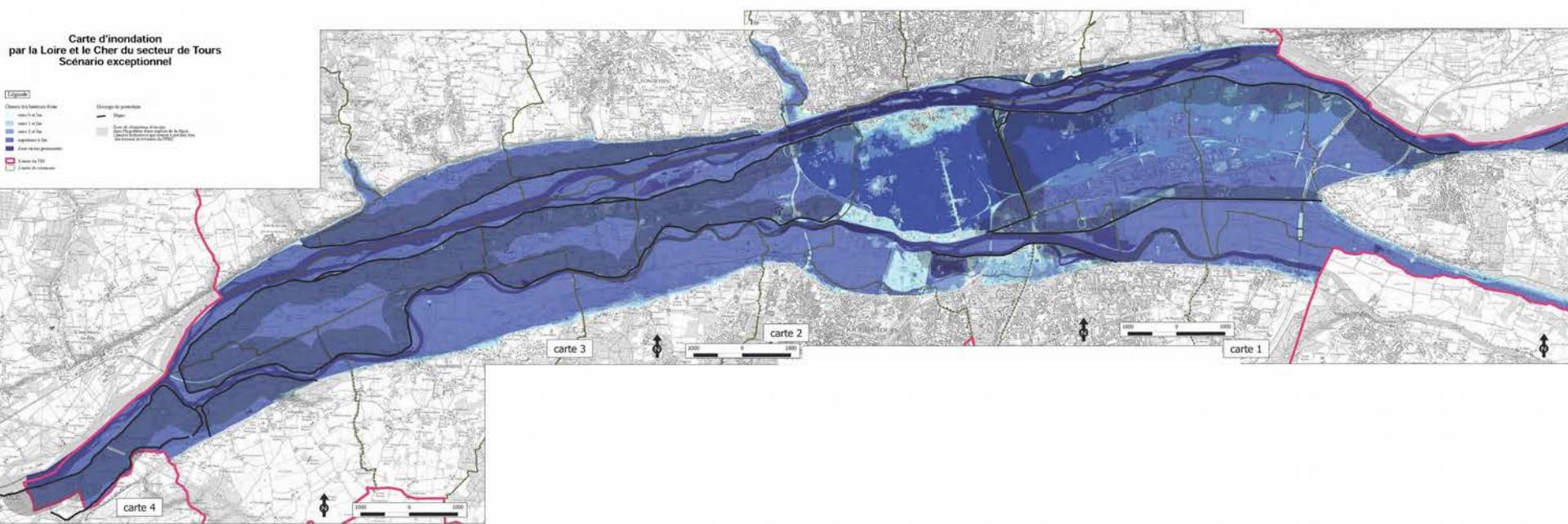
Crue fréquente (période de retour = 10 ans)



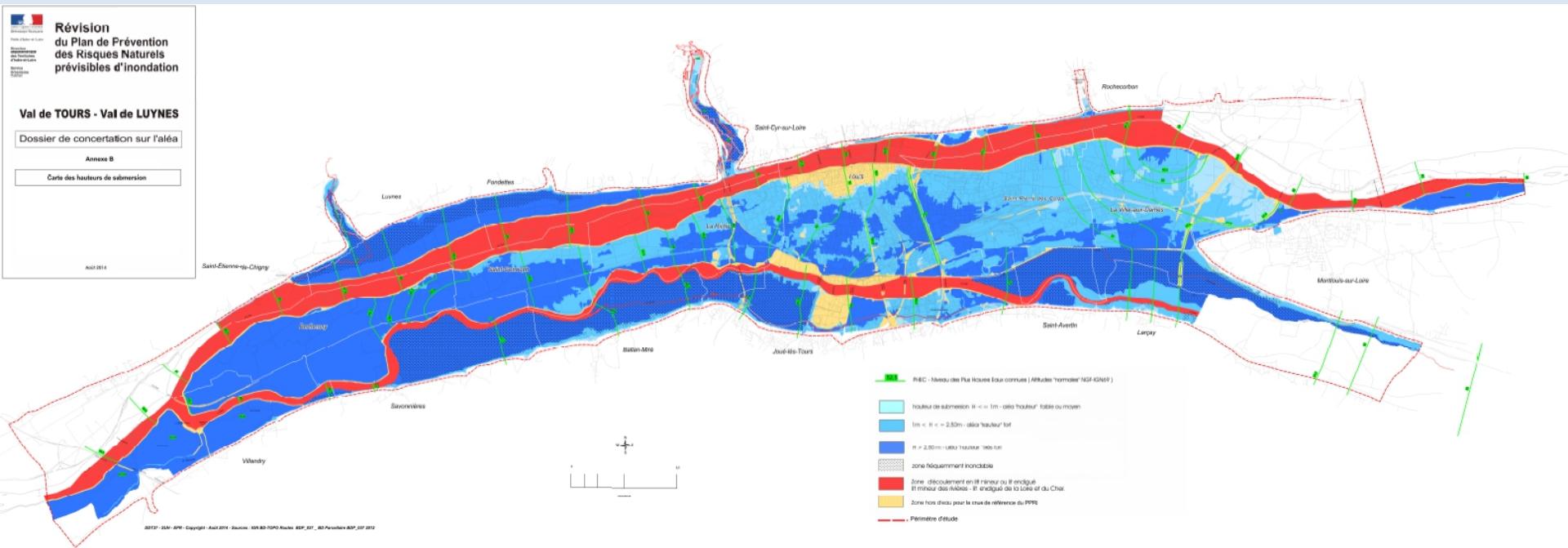
Crue moyenne (~PPRI ; période de retour = 100 ans)



Crue exceptionnelle (période de retour = 1000 ans)



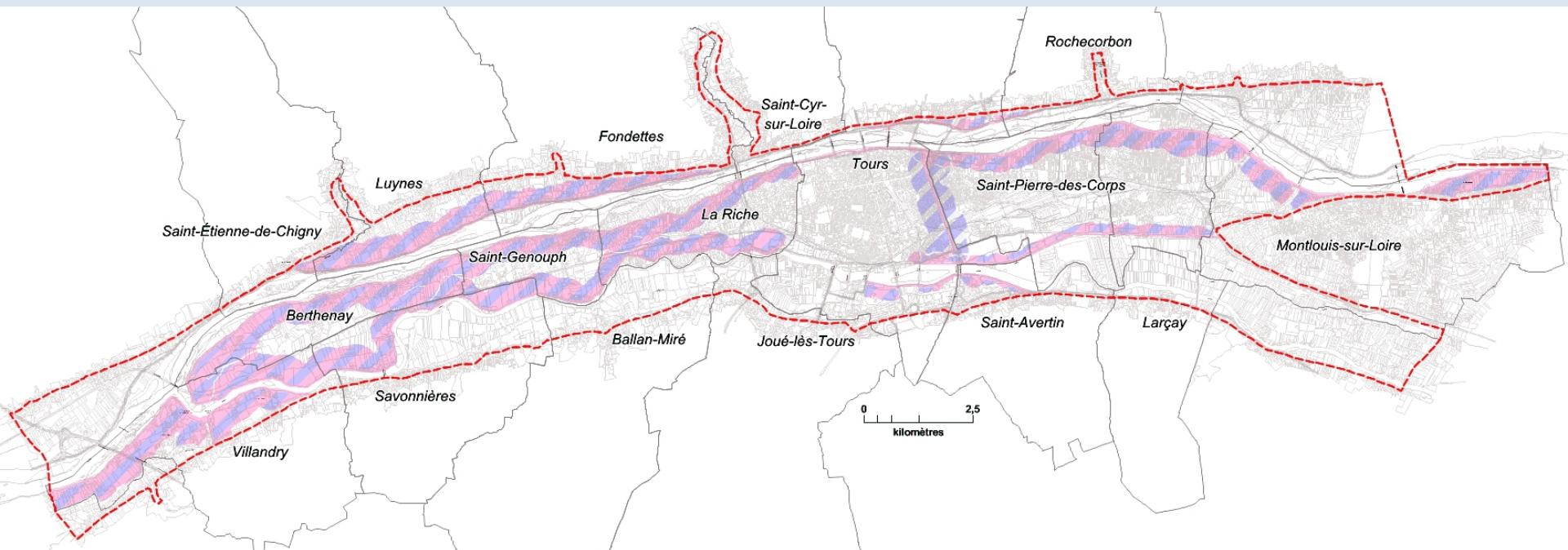
Hauteurs de submersion (référence du PPRI)



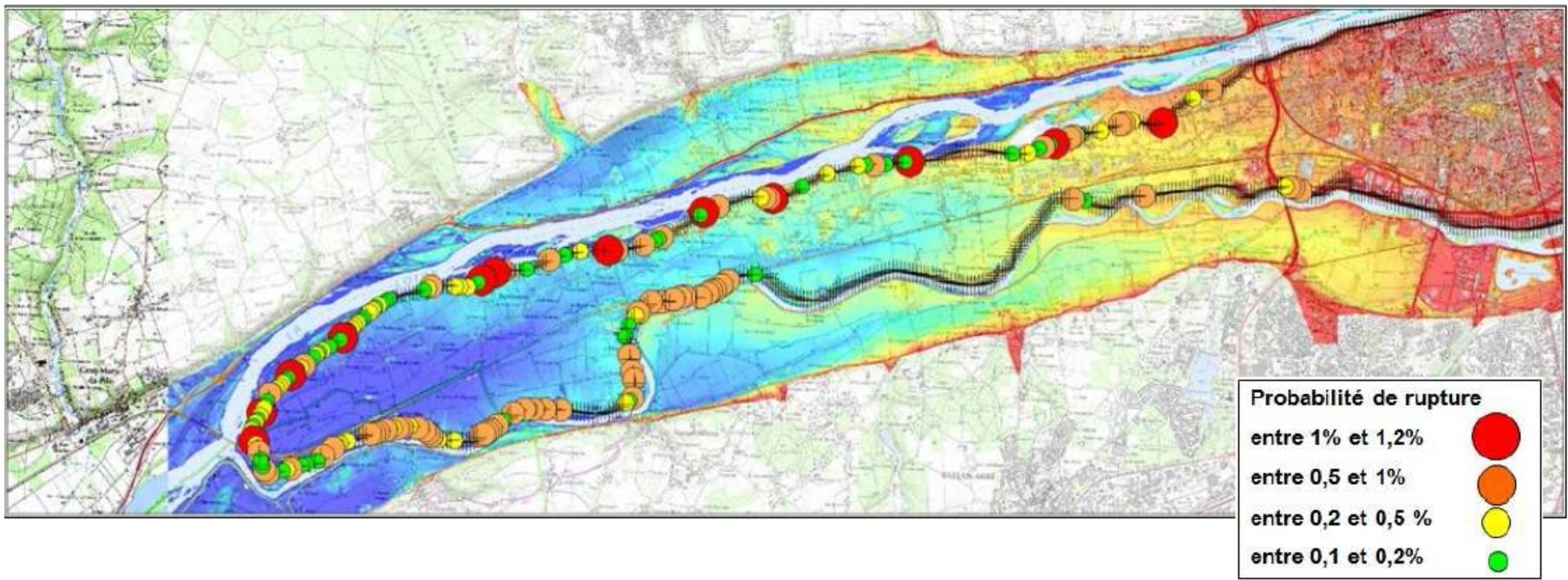
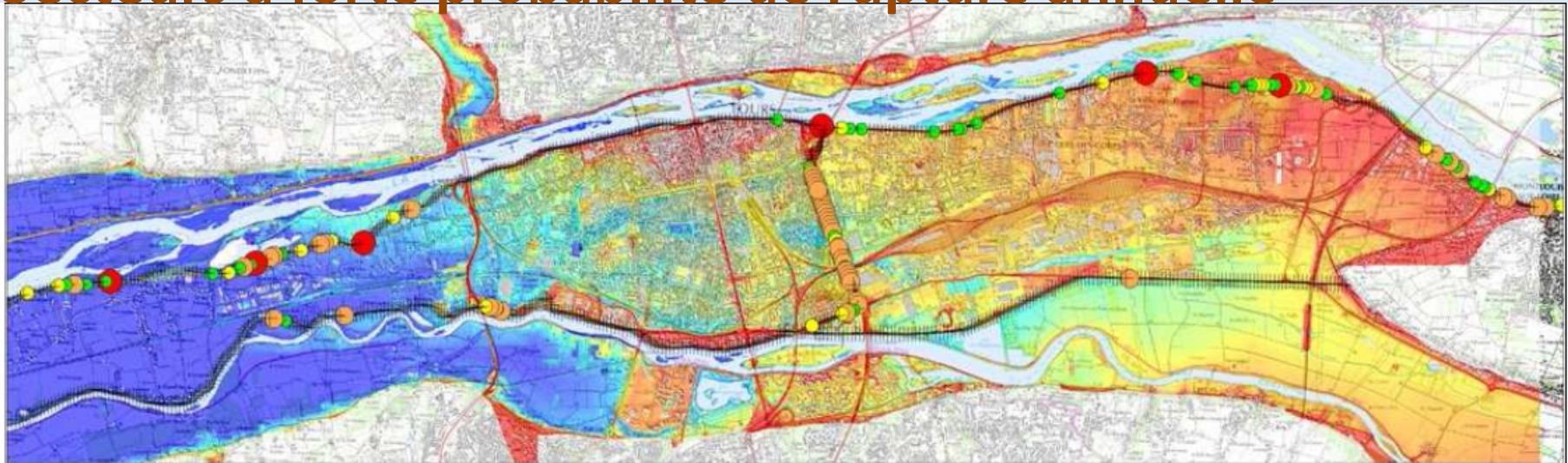
Une connaissance actualisée de l'aléa

- Zones submergées pour trois types de crue (fréquente, moyenne, exceptionnelle)
- Hauteur de submersion pour la crue moyenne
- Secteurs de vitesse significative d'écoulement
- Sur-aléa lié au risque de rupture de digue
- Secteurs de fragilité des ouvrages de protection

Zones de dissipation de l'énergie



Secteurs à forte probabilité de rupture annuelle



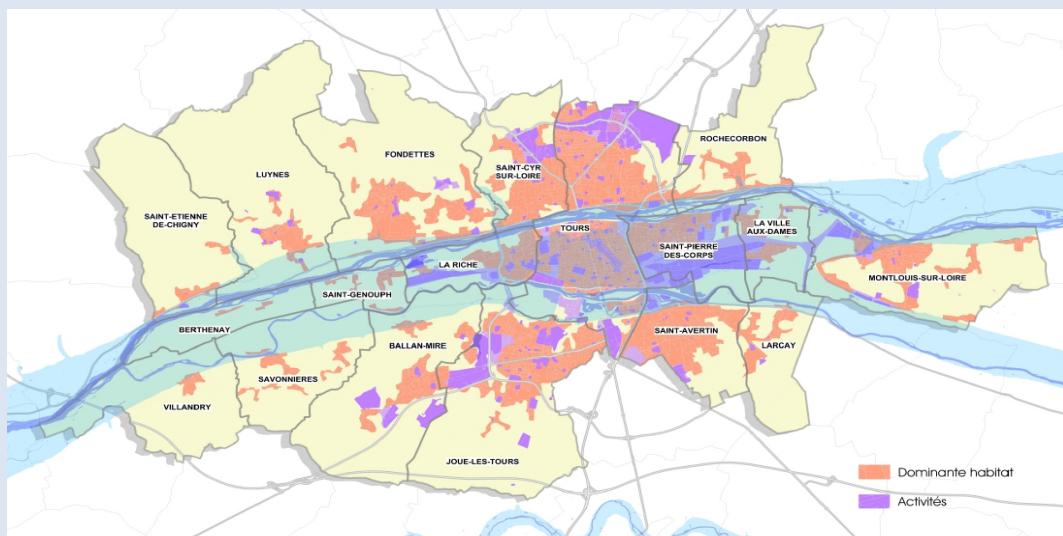
Une connaissance actualisée de l'aléa

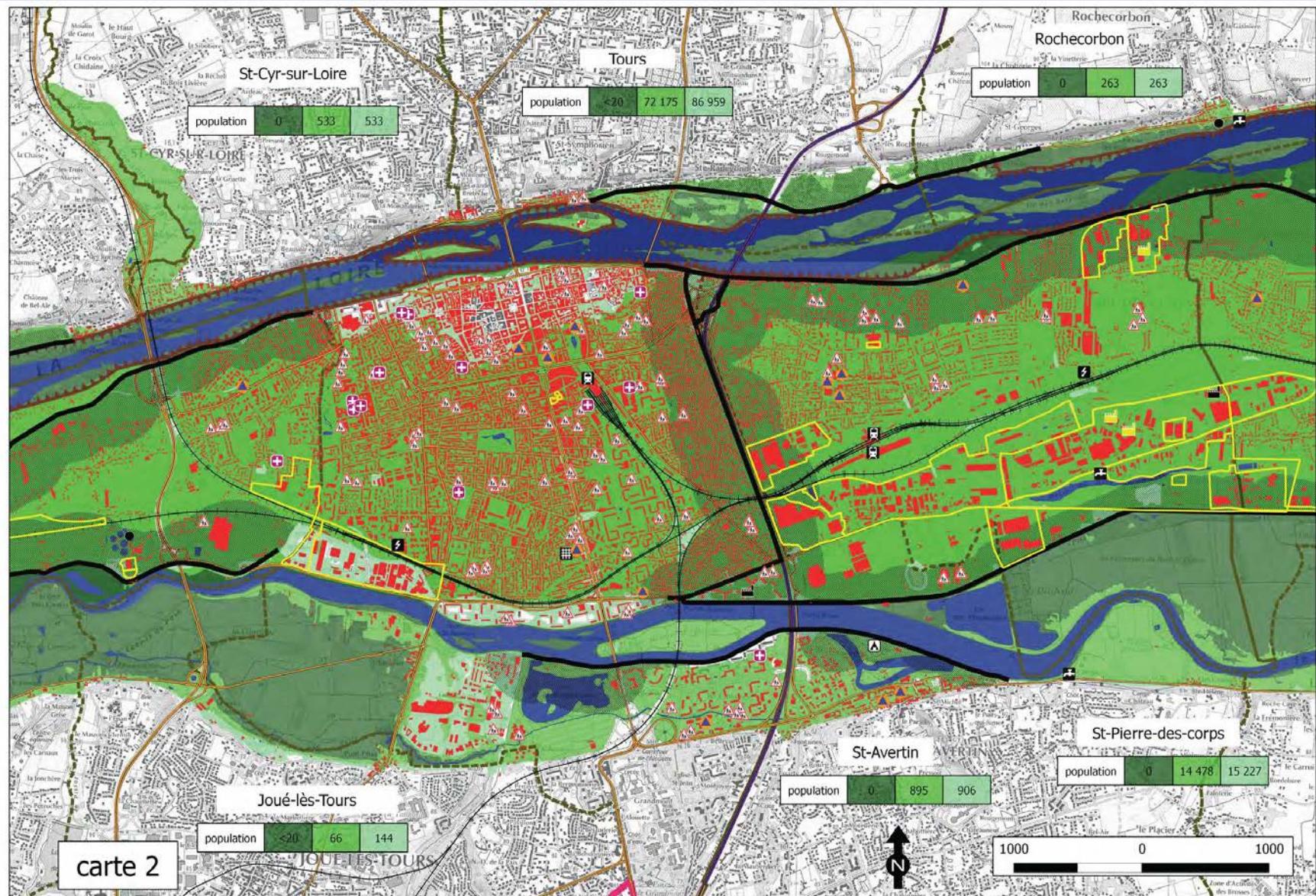
- Zones submergées pour trois types de crue (fréquente, moyenne, exceptionnelle)
- Hauteur de submersion pour la crue moyenne
- Secteurs de vitesse significative d'écoulement
- Sur-aléa lié au risque de rupture de digue
- Secteurs de fragilité des ouvrages de protection

→ Quels besoins de connaissance complémentaires ?

Une compréhension des enjeux à approfondir ?

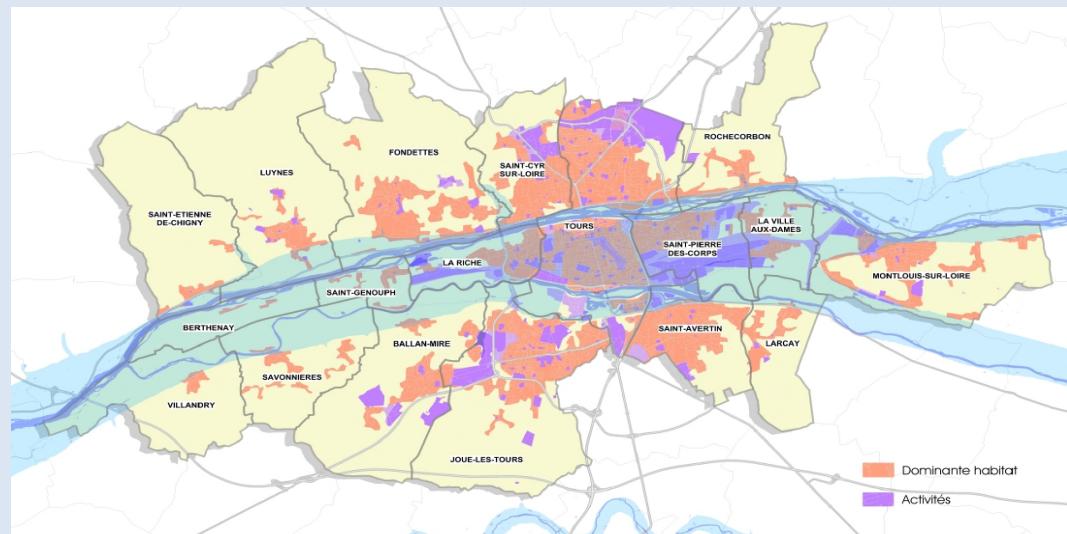
- Population exposée
- Logements exposés
- Emplois et activités exposés
- Équipements structurants
- Réseaux, infrastructures
- Environnement (patrimoine bâti, patrimoine naturel)





Une compréhension des enjeux à approfondir ?

- Population exposée
- Logements exposés
- Emplois et activités exposés
- Équipements structurants
- Réseaux, infrastructures
- Environnement (patrimoine bâti, patrimoine naturel)



→ Quels besoins de connaissance complémentaires ?

- *Quel impact sur la compétitivité économique du territoire ?*
- *Quel impact sur communes non inondables ?*

Des actions à poursuivre ou à concrétiser

Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en transparence la levée de l'ancien canal• Créer des exutoires dans le val endigué pour faciliter sa vidange et réduire la durée de l'inondation• Rendre plus transparents les obstacles linéaires dans le val (LGV, périphérique)• Maîtriser la végétation ligneuse dans le lit endigué
Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque	<ul style="list-style-type: none">• Développer des projets urbains résilients, visant un endommagement nul en cas d'inondation• Développer un usage valorisant le territoire pour les champs d'expansion des crues• Réduire les secteurs habités dans le lit endigué
Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable	<ul style="list-style-type: none">• Développer des formes urbaines et architecturales permettant de réduire la vulnérabilité de la population et du territoire, tant pour l'habitat que pour les activités économiques

Des actions à poursuivre ou à concrétiser

Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale	<ul style="list-style-type: none">• Créer en amont du cœur métropolitain un système de surverse• Développer dans les secteurs stratégiques des projets combinant adossement d'un tertre à la digue et projet urbain• Fiabiliser le système d'endiguement dans ses portions protégeant les secteurs les plus densément habités
Améliorer la connaissance et la conscience du risque	<ul style="list-style-type: none">• Entretenir et valoriser les repères de crues historiques et installer des repères de crues dans les secteurs qui en sont dépourvus• Sensibiliser et informer des nouveaux habitants du val• Développer des actions dans les écoles afin de sensibiliser les plus jeunes au risque d'inondation
Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et mettre à jour dans toutes les communes un PCS• Mettre au point un dispositif coordonné de mise en sécurité de la population habitant le cœur métropolitain inondable

Programme de travail

- Définir les éléments qui composeront le premier cycle de la stratégie
- Prioriser et articuler les actions
- Construire la gouvernance et la conduite du projet global

Puis :

- Définir les modalités opérationnelles du projet
- Déterminer pour chaque opération :
 - Maitrise d'ouvrage
 - Calendrier
 - Moyens et ressources à mobiliser

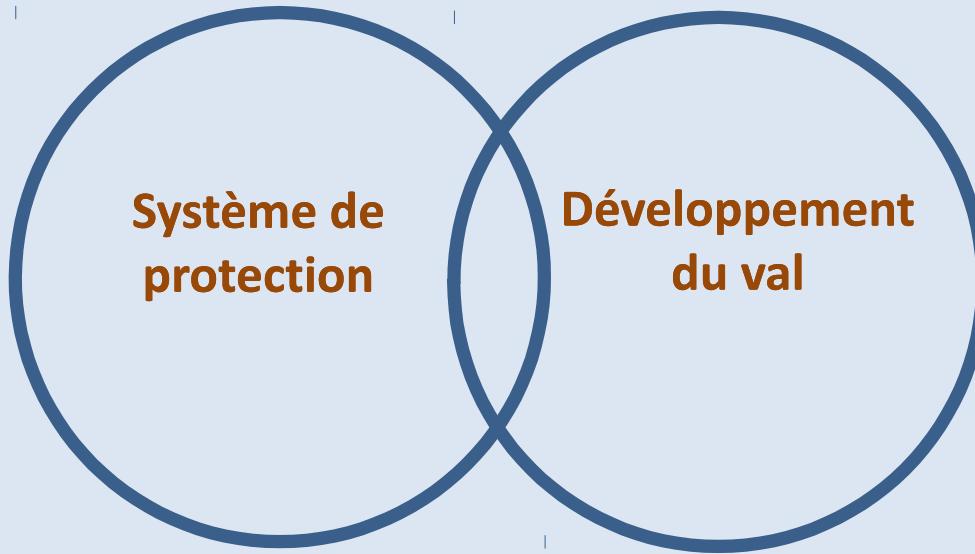
Méthode travail proposée

3 entrées pour 1 stratégie

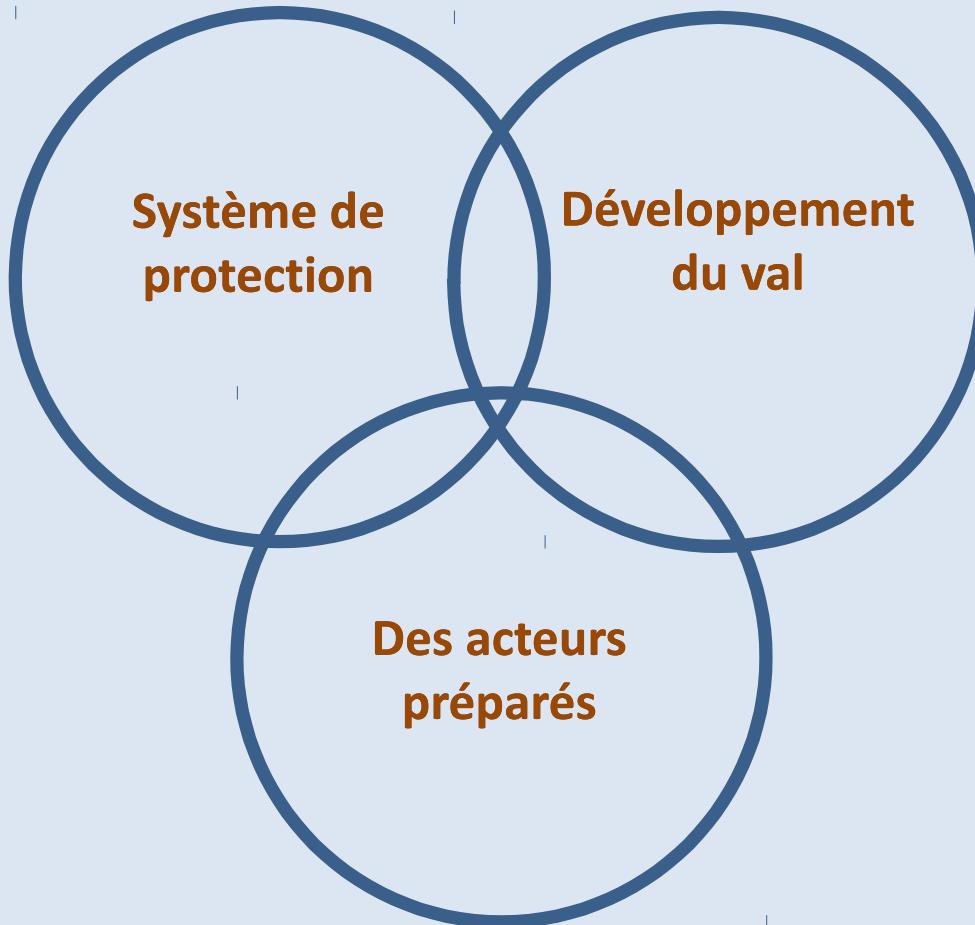
3 entrées pour 1 stratégie



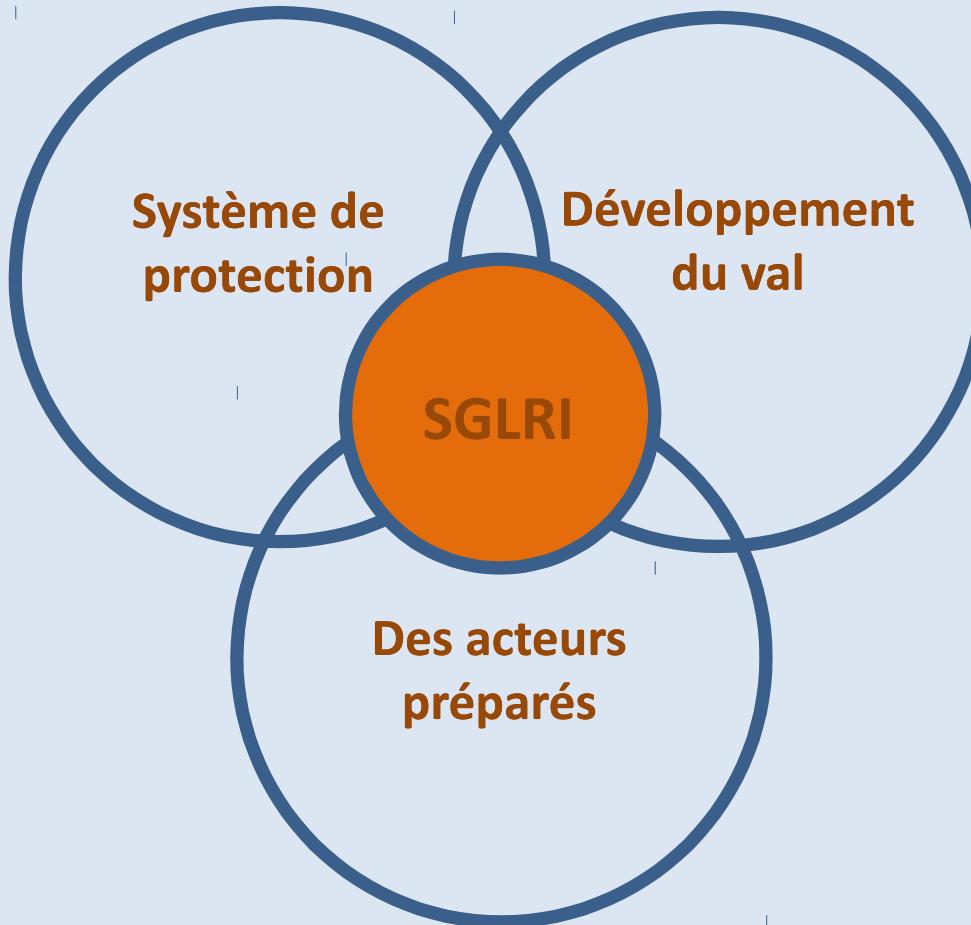
3 entrées pour 1 stratégie



3 entrées pour 1 stratégie



3 entrées pour 1 stratégie



Atelier 1

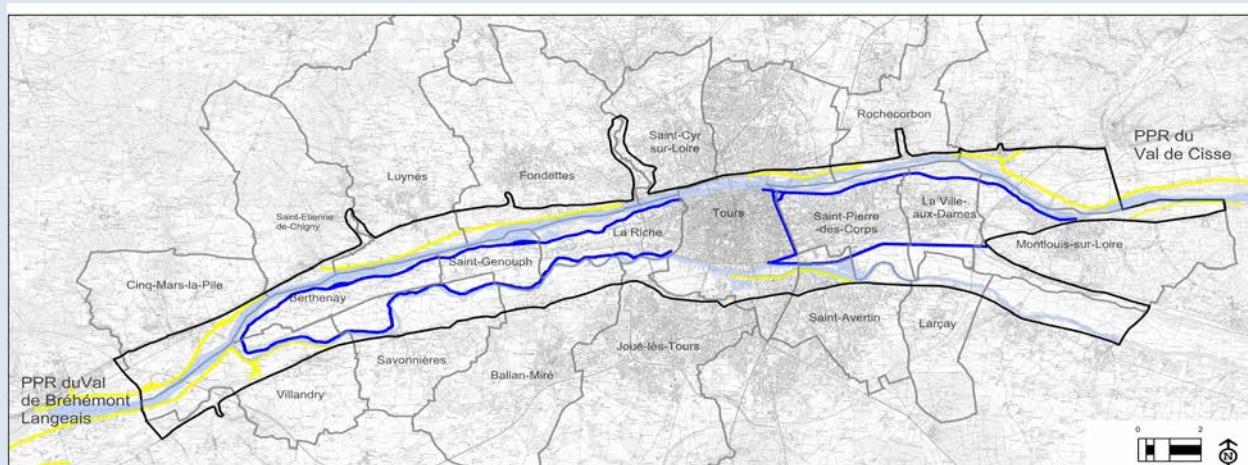
Évolution du système de protection



Gestion des capacités d'écoulement



Définir le niveau de sûreté et les moyens de l'atteindre



Périmètre d'étude du PPRI

Digue de classe A

Digue de classe B

DDT37 SUH - EPR

Atelier 2

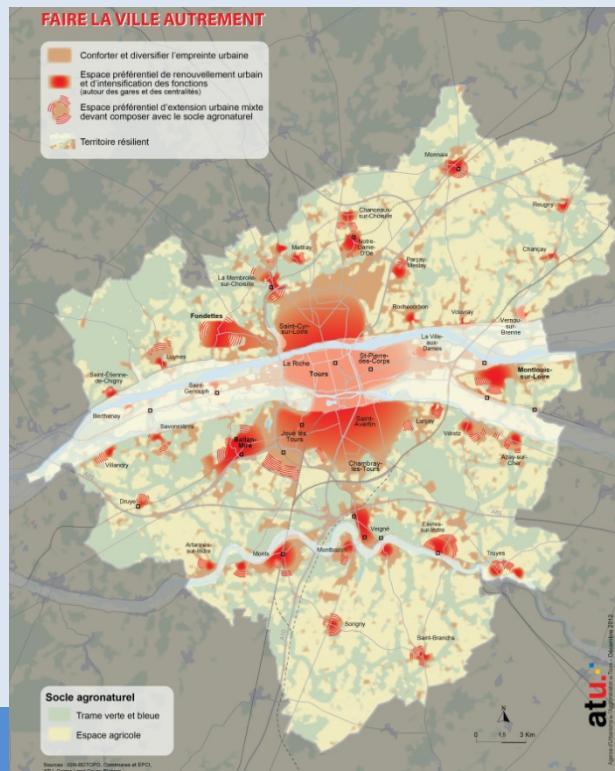
Projet de développement du val



Place du val inondable dans le développement de l'agglomération



Quel urbanisme résilient ?



Atelier 3

Un territoire préparé



Accroître la connaissance et la culture du risque



Gestion de la crise



Méthode proposée



Méthode proposée

État de la question

Atelier 1

Atelier 2

Atelier 3



Méthode proposée

État de la question

Enjeux

Atelier 1

Atelier 1

Atelier 2

Atelier 2

Atelier 3

Atelier 3

septembre

octobre

décembre

février

avril

Méthode proposée

État de la question

Enjeux

Propositions

Atelier 1

Atelier 1

Atelier 1

Atelier 2

Atelier 2

Atelier 2

Atelier 3

Atelier 3

Atelier 3

septembre

octobre

décembre

février

avril

Méthode proposée

État de la question

Atelier 1

Atelier 2

Atelier 3

Enjeux

Atelier 1

Atelier 2

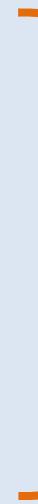
Atelier 3

Propositions

Atelier 1

Atelier 2

Atelier 3



Synthèse

septembre

octobre

décembre

février

avril



Merci de votre attention